



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-Rechargement-du-combustible-sans-respecter-l-es-regles-d-exploitation>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Flamanville : Rechargement du combustible sans respecter les règles d'exploitation**

18 juillet 2017

France : Flamanville : Rechargement du combustible sans respecter les règles d'exploitation

Le 11 juillet 2017, alors que le rechargement du combustible du réacteur 2 était en cours, les équipes de la centrale nucléaire se sont rendues compte trop tard que la vanne servant à injecter de l'eau boré dans le circuit primaire en cas d'accident (ce qui permet de refroidir le cœur du réacteur) était bloquée. Les opérations de rechargement ont été effectuées malgré tout, alors qu'elles auraient du être stoppées dans l'heure. L'évènement a été classé au niveau 1, étant donné que la conduite à tenir n'a pas été respectée par l'exploitant.

Ce que dit EDF :

Le 18/07/2017

Détection tardive de l'indisponibilité d'une vanne du circuit d'injection de sécurité

Le 11 juillet 2017, les **opérations de rechargement du combustible** de l'unité de production n°2, alors en arrêt programmé, sont en cours. Dans ce cadre, **certains matériels de sûreté sont testés et doivent être pleinement opérationnels**. C'est notamment le cas d'une **vanne du système d'injection de sécurité** [1] : celle-ci doit être manœuvrable depuis la salle de commande, et ce, tout au long du rechargement.

Lors d'un essai de manœuvrabilité, les opérateurs constatent que la vanne ne se referme pas. Une réparation est aussitôt engagée. Selon les règles générales d'exploitation, **en cas de non manœuvrabilité de la vanne, les opérations de manutention du combustible doivent être interrompues sous une heure**. Or, **l'écart a été identifié par les équipes de la centrale quelques heures plus tard**, au moment où la vanne avait déjà retrouvée sa pleine manœuvrabilité.

Cet événement n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations. **La conduite à tenir en cas d'indisponibilité de cette vanne n'ayant pas pu être respectée**, la Direction de la centrale a décidé de déclarer cet événement le 17 juillet 2017, à l'Autorité de sûreté nucléaire, au **niveau 1** de l'échelle INES, graduée de 0 à 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-flamanville/actualites/detection-tardive-de-l-indisponibilite-d-une-vanne-du-circuit-d-injection-de-securite>

Notes

[1] Le circuit d'injection de sécurité permet, en cas d'incident, d'introduire de l'eau borée dans le circuit primaire de l'installation et d'assurer le refroidissement du cœur.